

DE L'HOMME À LA NATURE : L'EXEMPLE DU DELTA DU RHÔNE

Bernard PICON*

La société et la Nature

Tout discours sur la Nature révèle un discours sur l'Homme.

Les discours de ceux qui voulaient asservir, domestiquer, maîtriser les éléments naturels pour les mettre au service du bonheur de l'humanité révèlent l'idée d'un homme qui, pour être lui-même, pour se « réaliser » doit relever le défi de la nature. Ces valeurs engendrent des pratiques de mise en valeur de la nature considérée comme mère nourricière, à condition de savoir la connaître pour en tirer le meilleur parti possible. De cette idéologie est née l'agronomie moderne.

Les discours de ceux qui veulent protéger, préserver voire recréer la nature révèlent l'idée d'un homme culpabilisé, inquiet pour lui-même et pour ses descendants (les « générations futures »). Cet homme, le naturaliste Jean Dorst envisageait son rapport avec la nature comme celui d'un « ver dans un fruit » ou comme celui d'une « mite dans une balle de laine » (Dorst, 1971). Cette deuxième représentation, car nous avons bien affaire en ce domaine à des représentations sociales, parce que socialement et historiquement déterminées, marque très fortement la génération actuelle au point de faire émerger la notion d'« environnement » comme problème de société dès les années 1970. Au niveau de la société civile, cela s'est traduit par l'apparition de mouvements sociaux tels que les associations écologistes qui ont trouvé leur traduction politique dans les partis « verts » ou écologistes. Au plan institutionnel et politique, la plupart des pays industriels se sont dotés de ministères de l'environnement. Quant à la recherche scientifique, cela s'est

* DESMID, ESA CNRS 5023, 1 rue Parmentier, 13200 Arles

traduit par la reconnaissance de l'environnement comme objet de recherche scientifique à part entière (Programmes Environnement du CNRS, de l'INRA, de l'ORSTOM ou des Universités).

L'unanimité apparente autour de la question environnementale a eu pour premier effet des prises de décisions politiques qui émanent, de notre point de vue, beaucoup plus de l'univers de la symbolique que celui d'une réelle volonté de modifier en profondeur le rapport que les sociétés industrielles entretiennent avec les ressources naturelles. Il s'est agi en premier lieu, en France particulièrement, de créer un réseau de Réserves, de Parc Naturels Nationaux et Régionaux dans les années 1960-70. Il s'agissait de soustraire quelques espaces emblématiques de l'insatiable appétit de destruction de l'économie moderne. La notion « d'espace naturel menacé » était très largement utilisée pour justifier ces mises en Parc et mise en Réserves. Il s'agissait en fait, soit d'espaces inaccessibles (les parcs de montagne) soit d'espaces inadaptables aux exigences de l'agriculture mécanisée et où survivaient quelques traces de l'économie paysanne (les Parcs Naturels Régionaux). Ces opérations relèvent donc d'une logique d'aménagement du territoire destinée à satisfaire assez symboliquement le goût nouveau de nos contemporains urbanisés pour les choses de la nature sans pour autant remettre en cause les fondements de l'économie libérale pourtant jugée par certains comme responsable de la dégradation des ressources naturelles.

L'invention de la Camargue Naturelle

C'est cette logique qui a guidé les responsables politiques qui, dès 1965, ont souhaité la mise en place d'une mesure de protection de la Camargue. Il s'agissait de protéger cette région à la fois du développement de l'immobilier balnéaire qui la menaçait par l'Ouest, de l'implantation industrialo-portuaire qui la menaçait par l'Est, de l'agriculture mécanisée et du tourisme de masse qui la menaçait de l'intérieur.

Par lettre du 26 février 1965, André Malraux, ministre des Affaires Culturelles, lance un ballon d'essai vers le Ministère de l'Agriculture afin de savoir si une structure de type Parc National serait envisageable pour la Camargue :

« J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'intérêt qu'il y aurait à créer dans un proche avenir un Parc National en Camargue ... vaste étendue d'un seul tenant, dont la valeur scientifique et touristique est incontestable, elle possède notamment dans sa partie centrale un milieu naturel intact et pratiquement dépourvu d'habitat humain. Cette zone centrale qui correspond à l'Etang de Vaccarès et à ses abords et qui coïncide en partie avec l'actuelle réserve zoologique et botanique pourra précisément constituer la cellule mère. Le Parc proprement dit, à l'intérieur duquel il serait possible d'interdire la chasse et la pêche et de contrôler les activités humaines en s'opposant à celles qui modifient le milieu naturel ... Dans la zone périphérique au contraire, les diverses activités économiques telles que le tourisme, l'exploitation du sel, la riziculture et l'élevage s'exerceraient plus librement dans un plan d'aménagement à établir » (Picon, 1988).

Le contenu de la lettre d'André Malraux est intéressant car il évoque une Camargue centrale méritant d'être protégée car « dépourvue d'habitat humain ». La représentation dominante que nous évoquions plus haut fonctionne bien. La non-anthropisation d'un espace le désigne *de facto* comme « naturel » et sa protection devient priorité. En fait l'histoire de la mise en valeur du delta démontre tout le contraire.

Au fur et à mesure de la mise en place géologique du delta, l'homme fut tenté d'en exploiter les ressources naturelles.

- Tout d'abord, dans le cadre d'une économie de prélèvement, il exploite les ressources sans modifier le fonctionnement naturel. Il récolte le sel, il pêche, il chasse, il cueille, mais il ne peut habiter ce milieu, régulièrement envahi par les inondations et les divagations du fleuve et de la mer.

- Dans un deuxième temps, à partir du Moyen-Âge, il endigue progressivement le delta pour se protéger des inondations :

1121, début de l'endiguement ;

1859, achèvement de la digue à la mer ;

1869, achèvement des digues du Rhône.

Il cherche aussi, dans une perspective agricole, à drainer les lagunes : la première association de drainage apparaît en 1543 (Corrège et Camargue Major). L'eau est évacuée vers l'étang de Vaccarès et les étangs inférieurs. La présence de nappes salées contenues dans le sous-sol de la Camargue, associées au déficit hydrique du climat méditerranéen (1 500 mm d'évaporation, 500 mm de pluie) provoque la stérilisation d'une bonne part des terres soumises aux remontées de sel. L'agriculture se cantonne alors sur les bourrelets alluviaux du fleuve et en Camargue fluvio-lacustre. Pour conquérir des terres nouvelles, les agriculteurs mettent progressivement en place un réseau d'irrigation pour dessaler les terres. Ce système devient très performant à partir de 1860 grâce à l'utilisation de pompes à vapeur. Actuellement 200 stations de pompage électriques introduisent 400 millions de m³ d'eau douce par an dans le delta. Le riz qui pousse les pieds dans l'eau et la tête au soleil est l'arme absolue contre le sel. La faible productivité du sol et les frais considérables que nécessite la mise en valeur agricole de la Camargue ont engendré la grande propriété et une agriculture de type industriel.

- Dans un troisième temps, avec la révolution industrielle, la Camargue laguno-marine est entièrement vouée à la production industrielle du sel de mer. La Compagnie Alais-Frogès-Camargue met en place, à partir de 1850, un vaste marais salant sur 30 000 hectares de Basse Camargue. Elle introduit l'eau de mer dans les étangs aménagés de la Basse Camargue où la puissance évaporatoire du climat permet de récolter 900 000 à un million de tonnes de sel par an. La zone centrale de l'étang de Vaccarès et des étangs centraux, réceptacle des eaux douces de l'agriculture est propriété des Salins du Midi qui l'utilisent comme surface de concentration en sel. Elle devient un lieu d'affrontement entre les agriculteurs et les saliniers. Après un procès en 1906 qui ne réglera rien, agriculteurs et saliniers se mettent d'accord pour confier, en 1927, cette zone saumâtre à la Société Nationale d'Acclimatation de France pour en faire une réserve naturelle. Le mélange des eaux douces et des eaux salées y est en effet d'une haute productivité biologique.

- Ainsi, dans un quatrième temps, au début de ce siècle se met en place en Camargue une réserve intégrale de nature, résultante de la gestion hydraulique conflictuelle des agriculteurs et des saliniers. L'image de nature s'est ici construite sur la base

d'une artificialisation du milieu par l'homme. Les milieux doux de la Camargue liés à l'activité agricole, les milieux salés de la Basse Camargue liés à l'activité salinière et les milieux saumâtres de la réserve nationale contribuent tous à la diversité biologique du delta.

Donc les 15 000 hectares de la Réserve Nationale de Camargue doivent leur réputation de *milieu naturel non anthropisé*, non à un miraculeux oubli de notre civilisation mais à la mise en valeur de son pourtour (zone d'écoulage de l'agriculture irriguée). Ce constat a pour résultat important et fécond, pour l'avenir de la réflexion sur le rapport Homme-Nature, de détruire conjointement les deux représentations sociales de la nature évoquées au début de ce chapitre. D'une part, les activités économiques de mise en valeur ne sont pas forcément un défi à la nature, elles peuvent d'autre part, contribuer à modeler des milieux d'une telle richesse biologique qu'ils sont ultérieurement qualifiés de patrimoine naturel. L'exemplarité de ce cas permet d'envisager avec beaucoup plus d'objectivité le rapport Homme-Nature, et de l'extraire de sa gangue idéologique. Il autorise aussi d'appréhender autrement que comme utopies les thèses du développement durable qui, loin d'opposer production et protection, débouchent sur des pratiques de gestion intégrée des ressources naturelles.

Conclusion

Si besoin était, et pour confirmer cette démonstration, il convient de dire que la Camargue telle qu'elle est connue aujourd'hui, est très largement postérieure à la présence humaine et à l'anthropisation de la nature dans la région. On vient de découvrir en Ardèche une grotte et des peintures rupestres remontant à 33 000 ans. Or, il y a 20 000 ans la Camargue n'existait pas. De profondes vallées caillouteuses débouchaient dans une mer éloignée dont le niveau était à moins 40 m par rapport au niveau actuel. La transgression flandrienne et ses apports marins, les dépôts alluvionnaires du Rhône, accélérés par la déforestation de la vallée du Rhône par les sociétés néolithiques (Pons et col., 1979) puis les suivantes (Ligures et Romaines), vont contribuer à édifier la Camargue dans sa configuration actuelle, qu'elle atteindra partiellement à l'époque Romaine (Subatlantique). Cette histoire, relativement brève à

l'échelle géologique, permet de contredire un discours largement répandu selon lequel il y aurait eu jadis une Camargue « naturelle » forcément « belle » puis un processus d'anthropisation et son cortège d'aménagements (endiguements, irrigation, drainage) qui l'auraient défigurée. En fait, l'Homme a perpétuellement investi ce delta au fur à mesure de sa formation. Ses actions ont non seulement contribué à sa formation géologique par accélération de dépôts alluvionnaires, mais elles ont produit ultérieurement les caractéristiques des milieux humides et saumâtres de la Réserve Nationale de Camargue encore présentés comme espaces naturels menacés. Aujourd'hui, si l'artificialité des milieux « naturels » de Camargue est admise par certains naturalistes, ceux-ci ont encore du mal à échapper au stéréotype. Quitte à évoquer dans un second temps son artificialisation, la Camargue est toujours présentée en premier lieu et en principe, comme une « relique » d'une nature datant de toute éternité qui se réduit comme peau de chagrin sous l'action de l'homme et qu'il convient de défendre pied à pied :

« Connue dans le monde entier aussi bien par le grand public que par les scientifiques et les naturalistes, la Camargue apparaît à la fin du XX^e siècle comme une relique prestigieuse d'espaces sauvages enserrés sur le rivage méditerranéen dans un ensemble de paysages fortement anthropisés. Relique en ce sens qu'elle est un de ces rares îlots de nature qui n'ont pas été trop bousculés par les modifications foncières que l'homme fait subir aux espaces qu'il exploite. Prestigieuse parce que sur le plan de la beauté, comme de la richesse biologique, elle est saisissante et probablement unique. Pourtant son caractère sauvage n'est en quelque sorte qu'une apparence, une ressemblance. La partie deltaïque de la Camargue, dite la Grande Camargue, située entre les deux bras du Rhône, est en effet incluse depuis un siècle dans un réseau de digues qui la mettent totalement à l'abri des crues du fleuve et des invasions marines. (...) Nous sommes donc bien dans un espace qui, sur le plan hydraulique, est totalement artificialisé » (Tamisier, 1990).

Certes, certaines nouvelles pratiques agricoles comme l'utilisation

massive de produits phytosanitaires ou le surpâturage, peuvent déstabiliser l'agro-système camarguais, mais il s'agit bien à l'origine, d'un agro-système et non d'un écosystème naturel. Raisonner en termes de mesures agri-environnementales semble alors plus judicieux que d'opposer un agro-système nécessairement malfaisant à un écosystème naturel mythique puisque ces deux systèmes sont interdépendants à travers la circulation de l'eau agricole et salinière. Faire néanmoins de la Camargue un symbole de nature agressée, naturaliser un espace anthropisé de tous temps, occulter le rôle de l'homme dans la productivité biologique du delta (les flamants roses ne doivent leur existence qu'aux niveaux d'eau entretenus par les Salins du Midi) révèlent un pessimisme social évident par rapport à la modernité.

Discours moral plus qu'écologique.

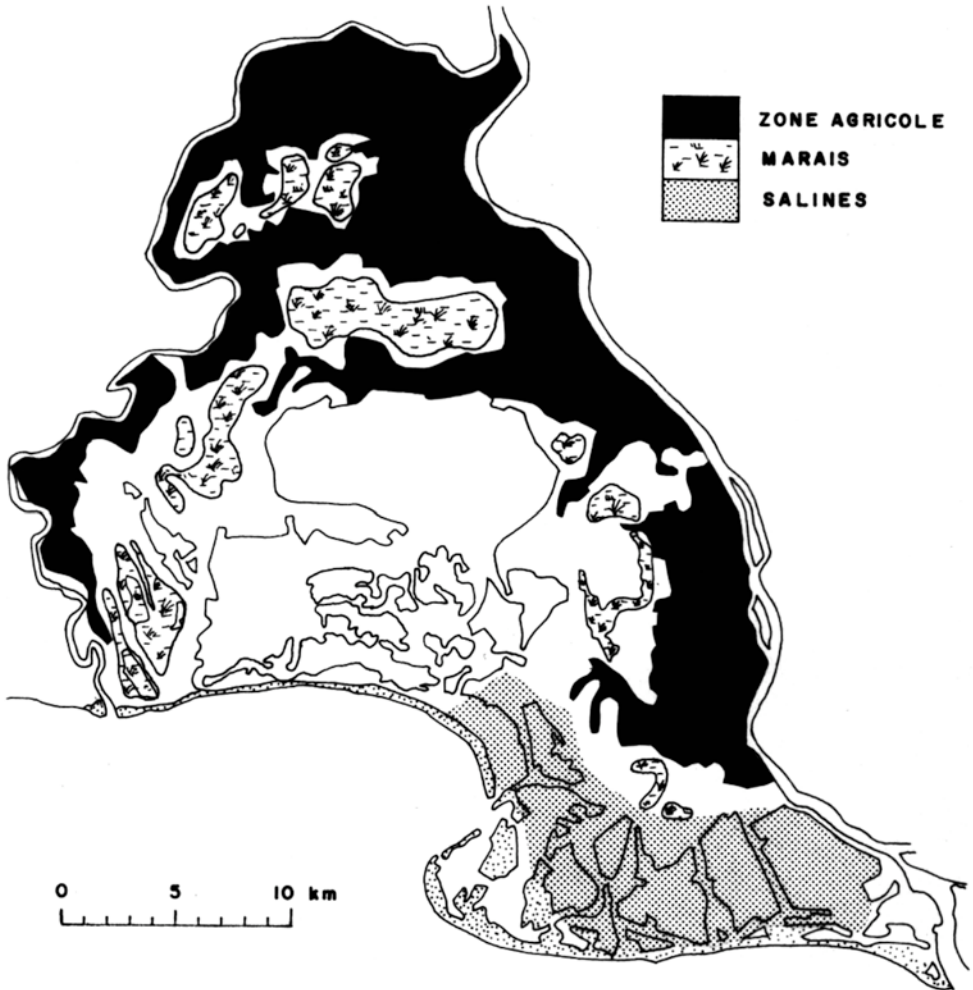
Bibliographie

- DORST J., 1971. *Avant que nature ne meure*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.
- PICON B. 1988. *L'espace et le temps en Camargue*. Actes Sud, Arles.
- PONS, TONI, TRIAT 1979. Edification de la Camargue et histoire holocène de sa végétation, *La Terre et La Vie, Revue d'Ecologie Appliquée*, Suppl n°2.
- TAMISIER A., 1990. *Camargue, Milieux et Paysages. Evolution de 1942 à 1984*. Arcane, Arles.

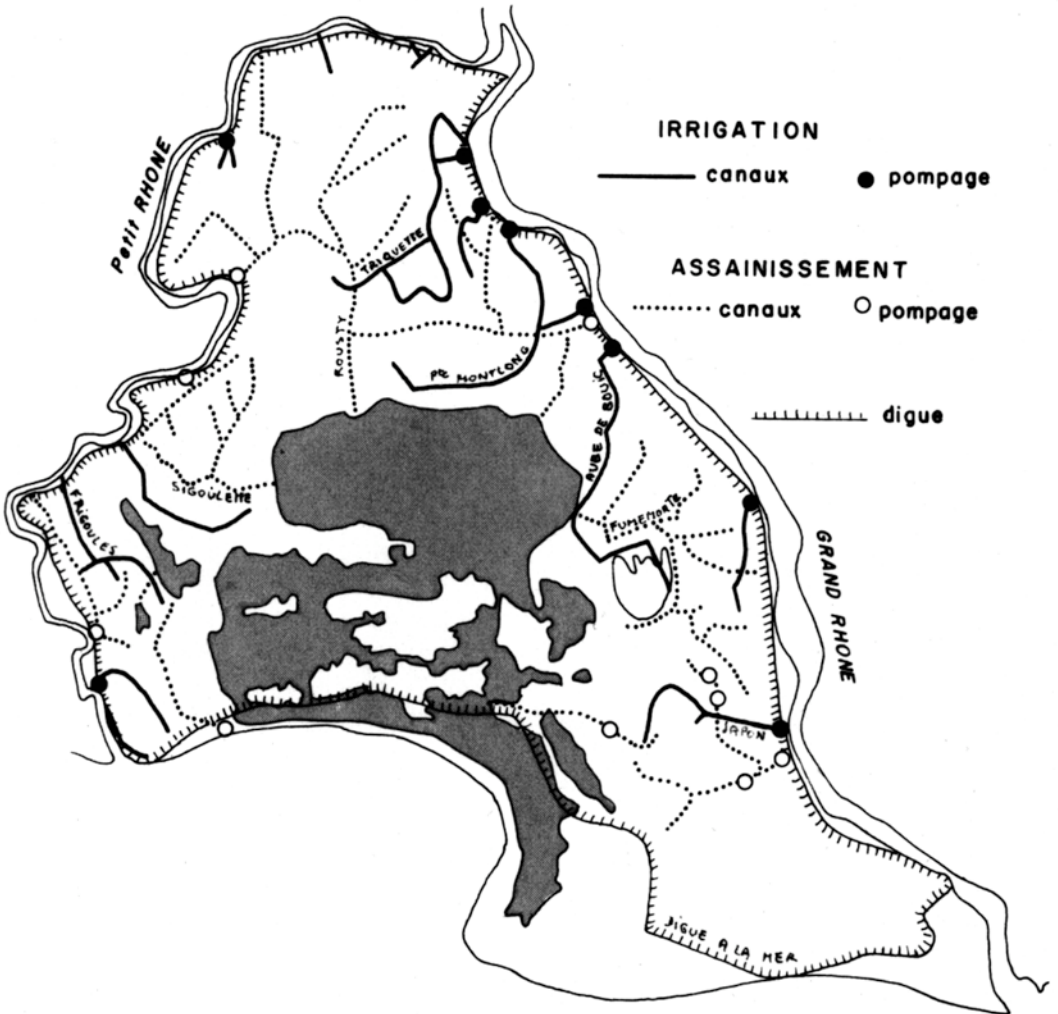
RÉSERVE NATURELLE



AGRICULTURE



AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES



Travaux de la Société d'Écologie Humaine

Pavillon de Lenfant, 346 route des Alpes
13100 Aix-en-Provence

Directeur de la Publication : Nicole Vernazza-Licht

Déjà paru :

L'homme et le lac 1995

À paraître :

Urbanisation et environnement dans les pays en développement 1997

L'homme et la lagune 1998

Cet ouvrage est issu, pour l'essentiel, des travaux présentés aux 7^e journées scientifiques de la S.E.H. qui se sont déroulées à Aix-en-Provence les 19 et 20 mai 1995.

Il a bénéficié du soutien financier de l'Observatoire du Littoral Nord-Pas-de-Calais.

Dépôt légal : 2^e trimestre 1997

ISBN : 2-9507852-7-1

Tous droits réservés pour tous pays

© Editions de Bergier

476 chemin de Bergier 06740 Châteauneuf de Grasse

IMPACT DE L'HOMME SUR LES MILIEUX NATURELS

Perceptions et Mesures

Éditeurs scientifiques

Patrick Baudot, Daniel Bley, Bernard Brun,
Hélène Pagezy, Nicole Vernazza-Licht

Travaux de
la Société
d'Ecologie
Humaine



1996